

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 28/05/2025
Date d'affichage : 28/05/2025
Date de réunion : 05/06/2025
Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

Le 05 JUIN 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, Mme HAMEL Manuella HAMEL, M. GAHERY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, Mme GERY Camille, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. RENAULT Joël et Mme LEPROVOST Séverine, Les Conseillers

Absents excusés : Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU et M. SALLES Daniel

Pouvoirs : Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à François MESTRES, M. SALLES Daniel donne pouvoir à M. DESMASURES Jean-Claude, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU donne pouvoir à Bernard LEMOUSSU

Secrétaire de séance : Mme Séverine HEUZE.

Vote pour la vente de l'ancienne trésorerie

Par délibération du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la cession d'un garage construit en pierres et couvert en ardoises, d'une superficie de 36 m², cadastré 635 Section AB n° 176 situé rue Roger Halot à VENGEONS.

Le service des Domaines a estimé ce garage à une valeur de 6 500.00 €.

La négociation avec le propriétaire riverain, acquéreur de ce garage, a abouti à fixer un prix de cession de 10 000 €.

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur cette cession et à autoriser M. GIROULT, Maire délégué de VENGEONS, à signer l'acte de cession de ce garage au profit de M. BRISEBOIS Colin et Mme DOBBIE Ann.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

La demande d'achat de l'ancienne trésorerie de Sourdeval formulée par Monsieur Julien CHATELAIS a été soumise au Conseil Municipal réuni le 27 mars 2025. La proposition n'a pas obtenu la majorité des votes, le Conseil préférant suivre l'estimation des Domaines.

Le 05 juin dernier, à la suite de la présentation de nouveaux éléments techniques et d'une nouvelle offre d'achat, le Conseil Municipal a de nouveau débattu du sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour la vente de l'ancienne trésorerie de Sourdeval au prix de 110 000€.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 05 JUIN 2025.

Le Maire,
Adrien JEHENNE



Accusé de réception en préfecture
050-200059541-20250605-2025-06-03-DE
Date de réception préfecture : 20/06/2025